N. 10. **UN SOU** N° 10

6 *germinal an 79.*

LA GRANDE LISTE

DU

PÈRE DUCHÊNE

Pour les Elections de la Commune de Paris,

Avec sa grande proclamation aux bons bougres de patrioles sur la position de la question politique, en vue d'éviter toute effusion de sang.

1er ARRONDISSEMENT

BLANQUI

Félix Pyat. **Andrieux.**
Delescluze. **Grandjean.**

—

2e ARRONDISSEMENT

BLANQUI

Blanc. **Rogeard.**
Vaillant. **Félix Pyat.**

3e ARRONDISSEMENT

BLANQUI

Ant. Arnaud. — Avrial.
Theisz. — Briosne.

—

4e ARRONDISSEMENT

BLANQUI

Lefrançais. — Maljournal.
Général Duval. — Général Bergeret.
Assi.

—

5e ARRONDISSEMENT

BLANQUI

Leverdays. — Rogeard.
Th. Murat. — Pierron.
Ch. Longuet.

—

6e ARRONDISSEMENT

BLANQUI

E. Varlin. — Alphonse Humbert.
Ch. Beslay. — Vaillant.
Rogeard.

—

7e ARRONDISSEMENT

BLANQUI

Ant. Arnaud. — Général Duval.
Vaillant. — Général Eudes.

—

8e ARRONDISSEMENT

BLANQUI

Vaillant. — Ch. Longuet.
Pierre Denis. — Lefrançais.

—

9e ARRONDISSEMENT

BLANQUI

Rano. — Malon.
Ch. Beslay. — Delescluze.

10e ARRONDISSEMENT

BLANQUI

Félix Pyat. Champy.
Ferdinand Gambon. Babick.
Henri Fortuné. Rastoul.

Ayant tous accepté le mandat impératif.

—

11e ARRONDISSEMENT

BLANQUI

Protot. Avrial.
Pierre Denis. Assi.
Général Eudes. Briosne.

—

12e ARRONDISSEMENT

BLANQUI

Tridon. Lefrançais.
Theisz. Général Eudes.

—

13e ARRONDISSEMENT

BLANQUI

Léo Melliet. Chardon.
Frankel. Général Duval.

—

14e ARRONDISSEMENT

BLANQUI

Billioray. Lacord.
Brideau.

—

15e ARRONDISSEMENT

BLANQUI

Brideau. Jules Vallès.
Clément (teinturier).

—

16e ARRONDISSEMENT

BLANQUI

Vaillant. Félix Pyat.

17e ARRONDISSEMENT

BLANQUI

Mégy. Dupont.
Alphonse Humbert. Granger.
Maljournal. Edmond Levraud.
Tridon.

—

18e ARRONDISSEMENT

BLANQUI

Theisz. Dupas.
J.-B. Clément. Vermorel.
Dereure. Th. Ferré.

—

19e ARRONDISSEMENT

BLANQUI

Oudet. Généra. Eudes.
Lavalette. P. Mallet.

—

20e ARRONDISSEMENT

BLANQUI

Général Bergeret. Lefrançais.
Dumont. Tridon.

Pendant toute la journée d'hier, le Père Duchêne a beaucoup circulé dans les groupes pour se rendre compte de l'opinion de la majorité ;

Et foutre ! cette fois encore il a vu, avec une grande satisfaction, que tous ceux qui aiment vraiment l'ordre, et qui ne se contentent pas de l'acclamer seulement par des paroles ou des émeutes, sont bien d'accord avec le brave Comité de l'Hotel-de-Ville qui — ce n'est pas pour le vanter — a fait crânement bien son devoir ?

Hein ! mes bons bougres, qu'est-ce que vous en dites !

Ah ! c'est hier soir que le père Duchêne s'est payé une grande ribote avec quelques bons bougres de patriotes qui étaient venus se renseigner auprès de lui !

Sacré tonnerre ! les affaires de la nation vont rudement bien !

Et les jean-foutres n'auront pas le dessus.

Aujourd'hui, le peuple de Paris, dans les vingt arrondissements, va de nouveau affirmer ses droits, sa vie communale, sa foi dans l'avenir, sa capacité politique, et la force progressive de la Révolution.

Tout va bien.

Ah ! les quelques jean-foutres de bonapartistes et d'orléanistes qui conspiraient contre la patrie ont eu le nez bougrement refait hier quand ils ont vu que toutes leurs manœuvres s'en allaient en eau de boudin !

A la chienlit la réaction !

Le carnaval est fini, ma vieille !
Et tâche de ne pas repasser une autre fois !
On a déjà trop donné à ta sœur !...
A la chienlit !!!

Et maintenant, mes braves bougres, causons sérieusement, — nous boirons une chopine tout à l'heure,
Après le vote, eh ?...

Dans un moment vous allez déposer dans vos urnes la liste du Père Duchêne, qui est un gaillard qui voit assez clair dans la situation, — vous avez du vous en apercevoir !

Sur cette liste vous allez trouver un grand nombre des braves patriotes de l'Hôtel-de-Ville qui ont toujours cherché à éviter toute effusion de sang,— et après eux les bons bougres qui au 31 octobre et au 22 janvier voulaient éviter la honte d'une défaite à la nation, et qui maintenant s'efforcent de ressusciter son honneur et de reconstituer sa prospérité !

Le Père Duchêne est un vieux roublard qui en a vu de toutes les couleurs et qui non content de s'être exposé maintes fois pendant la première Révolution aux injures et aux conspirations des jean-foutres de royalistes s'est vu finalement mettre à mort par l'infâme Robespierre, qui lui aussi, comme Favre, méditait la ruine de la Commune de Paris;

Le père Duchêne, qui a rudement médité sa liste, demande aux patriotes d'ouvrir l'œil et d'avoir bien soin de ne pas introduire dens la Commune, pour représenter leurs sections, des gars dont ils ne seraient pas sûrs.

Pas de traîtres, nom de tonnerre !

Gardons-nous nous-mêmes, foutre ! ou les mangeurs de peuple nous joueraient encore des tours à se faire pendre.

PATRIOTES !

Vous allez nommer des HOMMES !
Des HOMMES !
Des gaillards à poil qui aient à cœur les intérêts de la nation et qui ne se laissent pas forcer ou graisser la patte !

Nommez donc les gens du 31 octobre et du 22 janvier !

Ce vous sera le moyen légal de protester contre les misérables qui ont amoindri tout ensemble, et le territoire et l'honneur de la France !

Par là, vous condamnerez l'exécrable gouvernement des cafards et des lâches de la défense nationale !

Par là, vous saurez vouer au mépris éternel de la postérité les infâmes paroles du jean-foutre Favre à l'assemblée de Versailles ; — par là, vous mettez hors la loi ce lâche gredin, qui n'a pas craint d'exciter la guerre civile dans la France tout entière en conviant les provinces à l'écrasement de Paris !

Nommez ceux qui vous aiment, ô patriotes, mais nommez-les avec prudence, avec circonspection ;

Vous le savez, le bon bougre qui écrivit sous l'Empire les *Propos de Labiénus*, le citoyen Rogeard vous le disait il n'y a pas longtemps, dans le journal de Pyat :

« La défiance est une vertu républicaine et l'œil de Marat doit toujours être ouvert. »

Nommez donc des gens dont vous soyez sûrs et que vous connaissiez de longue date, — peu importe que la célébrité les entoure ou que l'ombre les voile.

Et surtout, ô patriotes, vous nommerez le citoyen Blanqui, tant de fois condamné à mort par les jean foutres de toutes les réactions, le grand Blanqui, que les assassins du 22 janvier ont eu l'audace de faire condamner à mort par leur Conseil de guerre.

Blanqui, citoyens, c'est la révolution sociale en personne !

Blanqui, c'est l'honneur, c'est la probité, c'est le patriotisme, c'est l'héroïsme, c'est l'incarnation vivante du socialisme, des droits du peuple, de la revendication et de l'égalité universelle !

Nommons en tête de nos listes le brave Blanqui, le patriote qui n'a jamais reculé devant le danger, qui n'a jamais désespéré de la patrie, et qui a toujours mis au service de la Révolution toutes les forces de son être, de son cerveau et de son cœur.

Vive la Sociale !

En voilà un avec qui le peuple fera des progrès et sera heureux !

En voilà un qui aura l'œil ouvert sur tous ces mauvais bougres qui en veulent à la République et les jean-foutres de prétendants qui voudraient manger le peuple simplement pour imiter leurs aïeux !

Nommons Blanqui, ô patriotes ! non seulement parce que c'est un grand citoyen, une âme vaillante et une intelligence d'élite, mais encore parce que nous condamnerons ainsi une fois de plus par le vote les jean-foutres qui ont vendu la France, blessé la République et calomnié la Révolution !

Vive le citoyen Blanqui ! condamné à mort par les jean-foutres et les traîtres !

Vive la Révolution ! dont il est le glorieux représentant !

Vive la Commune ! dont il sera le chef et la lumière !

Nommer Blanqui, nommer le Comité central, nommer les hommes du 22 janvier, c'est proclamer la liberté, le bien-être, la sécurité pour les affaires, le droit à la richesse en travaillant pour le peuple et la bourgeoisie, la paix, le travail et l'ordre !

Vive la Commune de Paris !

Il y a quelques jours, le Père Duchêne expliquait ce que c'est que la Commune de Paris, et aujourd'hui les citoyens Ant. Arnaud et Vaillant le développent bien mieux encore dans une proclamation écrite dans le style calme et digne qui convient à la certitude révolutionnaire.

Voici le texte de l'affiche des citoyens délégués à l'Intérieur.

CITOYENS,

Aujourd'hui aura lieu l'élection de l'Assemblée communale, aujourd'hui la population de Paris viendra confirmer de son vote l'expression de sa volonté, si ouvertement manifestée le 18 mars par l'expulsion d'un pouvoir provocateur, qui semblait n'avoir d'autre but que d'achever l'œuvre de ses prédécesseurs et de consommer ainsi par la destruction de la République la ruine du pays.

Par cette révolution sans précédents dans l'histoire et dont la grandeur apparaît chaque jour davantage, Paris a fait un éclatant effort de justice. Il a affirmé l'union indissoluble dans son esprit des idées d'ordre et de liberté, seuls fondements de la République.

A ceux que nos désastres avaient rendus maîtres de nos destinées et qui

s'étaient donné pour tâche d'annuler sa vie politique et sociale, Paris a répondu par l'affirmation du droit imprescriptible de toute cité, comme de tout pays, de s'administrer soi-même, de diriger les faits de sa vie intérieure, municipale, laissant au Gouvernement central l'administration générale, la direction politique du pays.

Il n'y a pas de pays libre là où l'individu et la cité ne sont pas libres; il n'y aurait pas de République en France si la capitale du pays n'avait pas le droit de s'administrer elle-même.

C'est ce droit, qu'on n'oserait contester aux plus modestes bourgades, que l'on ne veut pas reconnaître à Paris, parce que l'on craint son amour de la liberté, sa volonté inébranlable de maintenir la République que la révolution communale du 18 mars a affirmée et que vous confirmerez par votre vote d'aujourd'hui !

Huit jours se sont écoulés depuis que Paris s'est délivré, depuis que la grande cité est maîtresse d'elle-même, et huit jours de liberté sans contrainte ont montré à tout juge impartial de quel côté était l'amour de l'ordre, la conscience du droit.

Né de la revendication de justice qui a produit la révolution du 18 mars, le comité central a été installé à l'Hôtel-de-ville, non comme gouvernement, mais comme la sentinelle du peuple, comme le comité de vigilance et d'organisation, tenu de veiller à ce qu'on n'enlevât pas au peuple, par surprise ou intrigue, le fruit de sa victoire, chargé d'organiser la manifestation définitive de la volonté populaire, c'est-à-dire l'élection libre d'une assemblée qui représente non pas seulement les idées, mais aussi les intérêts de la population parisienne.

Le jour même où l'Assemblée communale sera installée, le jour où les résultats du scrutin seront proclamés, le Comité central déposera ses pouvoirs, et il pourra se retirer, fier d'avoir rempli son devoir, heureux d'avoir terminé sa mission.

Quant à Paris, il sera vraiment l'arbitre de ses destinées; il aura trouvé dans son assemblée communale l'organe nécessaire pour représenter ses intérêts et les défendre en face des autres parties du pays, et devant le pouvoir national central.

Il pourra résoudre lui-même après enquêtes et débats contradictoires sans immixtions injustes et violentes, où les notions de droit et de justice sont impudemment violées au profit des factions monarchiques, les questions si complexes d'intérêts communaux et privés, devenues plus complexes et plus délicates encore après la longue épreuve qu'il vient de subir si courageusement pour sauver le pays.

Il pourra enfin décider lui-même quelles sont les mesures qui permettront au plus tôt, sans froissements et sans secousses, d'amener la reprise des affaires et du travail.

Une République ne vit ni de fantaisies administratives coûteuses, ni de spéculations ruineuses, mais de liberté, d'économie, de travail et d'ordre. La République doit établir l'harmonie des intérêts, et non les sacrifier les uns aux autres. Les questions d'échéances, de loyers, ne peuvent être réglées que par les représentants de la ville, soutenus par leurs concitoyens toujours appelés, toujours entendus. Pas plus que tout ce qui regarde les intérêts de la cité, elles ne peuvent être abandonnées aux caprices d'un pouvoir qui n'obéit le plus souvent qu'à l'esprit de parti.

Il en est de même de la question du travail, du travail seule base de la vie publique, seule assise des affaires honnêtes et loyales ; les citoyens qu'une guerre engagée et soutenue par des gouvernements sans contrôle a arrachés au travail ne peuvent être plongés par une brusque suppression de solde dans la misère et le chômage.

Il y a une période de transition dont on doit tenir compte, une solution qui doit être cherchée de bonne foi, un devoir de crédit au travail qui arrachera le travailleur à une misère immédiate et lui permettra d'arriver rapidement à son émancipation définitive.

Ces questions et bien d'autres devront être résolues par votre conseil communal, et pour chacune d'elles il ne pourra se décider que suivant les droits de tous, car il ne se prononcera qu'après les avoir consultés, — car, responsable et révocable, il sera sous la surveillance continuelle des citoyens.

Enfin, il aura à traiter des rapports de la cité avec le gouvernement central, de façon à assurer et garantir l'indépendance et l'autonomie de la Commune.

Au vote donc, citoyens ; que chacun de vous comprenne la grandeur du devoir qui lui incombe, de l'acte qu'il va accomplir, et qu'il sache qu'en jetant dans l'urne son bulletin de vote, il fonde à jamais la liberté, la grandeur de Paris, il conserve à la France la République, et fait pour la République ce que naguères il faisait si vaillamment devant l'ennemi : son devoir.

Les délégués à l'intérieur,

ANT. ARNAUD, ED. VAILLANT

Vous le voyez, patriotes, est-il un langage plus digne, plus modéré, plus majestueux dans l'affirmation de la certitude révolutionnaire ?

Vous le voyez,

La Commune, c'est le calme, c'est la paix, c'est l'ordre, c'est le bien être !

Aux urnes, donc, citoyens !

Pas d'abstention !

Formulez votre foi !

Assurez l'avenir de votre race et léguez à votre postérité le testament immortel de votre amour de la Patrie, de la Justice et de notre mère, la Révolution !

VIVE LA SOCIALE!

LE PÈRE DUCHÊNE, *marchand de fourneaux.*

Demain, le Père Duchêne publiera sa

GRANDE ALLOCUTION

A la Commune de Paris, pour qu'elle ouvre l'œil sur les conspirations des jean-foutres impérialistes et royalistes, et qu'elle prenne les mesures nécessaires pour sauvegarder les intérêts de la Nation.

Imprimerie Sornet, rue du Croissant, 16.